

Mirebellois *et* Fontenois

ACTUS

Communauté de Communes

LE GYMNASSE DE FONTAINE-FRANÇAISE P3

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE P4

L'AGENDA DU MIRABELLUM ET DE L'ECOLE DES 3 ARTS P4



LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS,
LES TARIFS 2022 DE LA REDEVANCE P2



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux et
sur notre site Internet
www.mfcc.fr

Actus n°3
Décembre 2021

Journal édité par
la Communauté de Communes
Mirebellois et Fontenois

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS,

Les tarifs 2022 de la redevance

Le SMOM Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille est chargé de l'ensemble des opérations liées à l'élimination des déchets ménagers et assimilés de notre territoire :

- Collecte des déchets résiduels, des recyclables et des apports volontaires (colonnes à verre),
- Transfert vers les différents lieux de traitement,
- Gestion et exploitation des déchèteries,
- Information et sensibilisation du public.

6 élus titulaires et 2 suppléants représentent le Mirebellois et Fontenois au comité syndical qui vote les décisions relatives au fonctionnement du SMOM.

Comment sont calculés les tarifs ?

C'est le SMOM qui communique à la Communauté de Communes la somme globale dont elle devra le créditer pour le fonctionnement du service sur notre territoire. Les tarifs sont fixés en fonction de cette somme.

Par ailleurs, le tarif qui est appliqué est fonction de la composition de chaque foyer. Pour cela, chacune des 32 communes communique à la Communauté de Communes la composition des familles et par conséquent les assujettis à la redevance.

Pour l'année 2022, le budget du SMOM est en augmentation en raison des évolutions suivantes :

- Augmentation de la Taxe Générale sur les activités

polluantes (+3€/tonne),

- Augmentation du coût de l'incinération,
- Obligation de broyage des déchets non recyclables,
- Augmentation du coût du carburant.

Aussi, la participation de la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois pour la gestion des déchets par le SMOM d'Is-sur-Tille, au titre de 2022, a été estimée à 71€ par habitant soit 910 859 € au total.

Mettre à jour les informations qui vous concernent

En cas de modification de la composition de votre foyer (naissance, décès, départ,...), un calcul au prorata temporis est possible sur présentation d'un justificatif. Pensez à prévenir votre commune et appeler nos services !



Payer la redevance

Vous pouvez demander à être prélevés mensuellement pour le paiement de la redevance : 8 fois à partir de mars. Il vous suffit de nous renvoyer par courrier ou mail le contrat de prélèvement **avant le 15 janvier 2022**, ac-

compagné d'un Relevé d'Identité Bancaire. Vous trouverez celui-ci sur notre site Internet www.mfcc.fr Accueil > Des services > Environnement > Déchets ménagers > Redevance

Le paiement dans le délai qui vous est imparti peut se faire sur notre site Internet. Sinon, vous pouvez adresser votre règlement au Centre des Finances Publiques de Fontaine-Française, coordonnées ci-dessous.

Les tarifs 2022

Foyer 1 personne	135 €
Foyer 2 personnes	156 €
Foyer 3 personnes et +	188 €
Résidence secondaire	156 €
Restaurant - de 20 couverts	322 €
Restaurant de 20 à 50 couverts	549 €
Restaurant de + de 50 couverts	784 €
Hôtel	197 €
Gîte	197 €
Chambre d'hôtes	80 €
Camping 15 places	197 €
Etablissement médico-social / lit	119 €
Local professionnel	80 €
Local commercial alimentaire > 400 m²	549 €
Local commercial non alimentaire > 400m²	303 €
Collège	784 €
Ecoles / Multiaccueil / Micro-crèche	151 €
Périscolaires	80 €
Restauration scolaire	784 €
Communes	151 €

Les coordonnées

Pour toute question concernant le ramassage, vos containers, les déchèteries, les points d'apport volontaire

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille

3 rue du Triage

21120 IS-SUR-TILLE

03 80 95 21 10 / communication@smom.fr

www.smom.fr

Pour toute question concernant la redevance

Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois

8, place Général Viard

21310 MIREBEAU-SUR-BEZE

03 80 36 12 12 les mardis ; mercredis et vendredis matin

s.checler@mfcc.fr

Pour régler la redevance

Centre des Finances Publiques à Fontaine-Française

11, place Henri IV

21610 FONTAINE-FRANCAISE

03 45 43 81 45



«Comme vous avez pu le lire, la gestion des déchets représente un enjeu financier important pour les années à venir. Après avoir trié, nous allons devoir apprendre à moins produire de déchets.»

Denis Jacquot, Vice-Président à l'Environnement et au Développement durable

LE GYMNASSE DE FONTAINE-FRANÇAISE

Les travaux en cours

Rappel du projet

La construction d'un gymnase à Fontaine-Française permettra de combler un déficit d'infrastructures sportives sur le territoire du Fontenois, situé à plus de 20 km de Mirebeau, composé de 11 communes et de 3149 habitants. Cet équipement permettra de répondre aux besoins des élèves du collège Henri Berger, du pôle scolaire François Launois, des 11 associations sportives et des services communautaires tels que l'Ecole des 3 Arts et le Secteur Jeunes.

Les équipements prévus

Situé à 400 mètres du collège sur un terrain cédé par la commune de Fontaine-Française, le gymnase comprendra les équipements suivants :

- une aire de jeux multisports
 - un mur d'escalade
 - un espace gymnastique avec agrès fixes
 - un espace Arts du Cirque
 - des gradins pouvant accueillir 100 personnes
 - des box de rangements pour les associations et les écoles
 - deux vestiaires (hommes, femmes et arbitres) avec sanitaires accessibles PMR
 - des espaces techniques (accueil, bureau, infirmerie, chaufferie...)
 - un parking de 31 places de stationnement
- Ce bâtiment répondra, bien entendu, aux normes de consommation d'énergie imposées aux bâtiments neufs, auxquelles vient s'ajouter une attention particulière, imposée aux entreprises, à la perméabilité à l'air du bâtiment, il

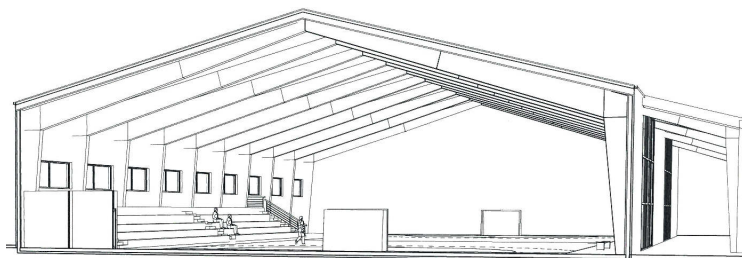
s'agit d'éviter des écoulements d'air parasites provenant de défauts éventuels d'étanchéité.

Où en sont les travaux ?

La pose de l'ossature bois du bâtiment est aujourd'hui achevée et la couverture de la partie vestiaire doit être réalisée en cette fin d'année 2021, celle de la partie gymnase au printemps 2022. Comme beaucoup de constructions actuellement, la couverture du gymnase a subi un retard en raison de la pénurie des matériaux. Les travaux sont prévus pour durer encore une année.

Le financement

Le coût total du projet est de 2 600 621 € TTC, dont 1 968 944,25 € de travaux auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre, des bureaux de contrôle et de raccordement. Le projet bénéficie de subventions de la part de l'Etat, de la Région et du Département pour un montant total de 1 367 279 €.



« Les travaux du gymnase ont débuté au mois de mai 2021 avec les opérations de terrassement, le chantier se déroule jusqu'à présent sans encombre et l'équipement qui verra le jour prochainement sera accessible au plus grand nombre, notamment pour des pratiques sportives originales comme le cirque ou l'escalade. Il est un équipement attendu par nos élèves et les associations sportives.

Dominique Matiron, Vice-président aux Travaux, à l'Accessibilité et à l'Entretien des locaux

Les thématiques de réflexion

- Développement local et attractivité (développement économique (dont le tourisme), emploi, valorisation des ressources et producteurs locaux, circuits courts
- Culture, sports, loisirs, vie associative
- Services aux familles et éducation : petite enfance, enfance-jeunesse, affaires scolaires et restauration
- Action sociale, dépendance, accès aux droits dont le numérique
- Transition écologique (mobilité, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations GEMAPI, gestion des déchets, eau et assainissement, rénovation énergétique)
- Gouvernance et positionnement des projets des acteurs du territoire (communes, syndicats, ...)

Les partenaires associés à cette démarche sont : le Conseil Régional, le Département, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Direction Départementale des Territoires, la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Gendarmerie Nationale, la Chambre de Commerce et d'Industrie, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, Côte d'Or Tourisme, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères d'Is-sur-Tille, le Syndicat Vingeanne Bèze Albane, la Mission Locale, Cap Emploi, Défis 21, l'organisme de formation CESAM, l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ADMR, Flexi Services, les Pupilles de l'Enseignement Public PEP, l'Office Intercommunal des sports, l'office Intercommunal de la Culture.

Un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sera signé en cette fin d'année entre la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois et l'Etat, qu'est-ce que c'est ?

L'Etat a lancé ce processus en novembre 2020 pour accélérer la relance économique et créer ou renforcer des projets compatibles avec les besoins de cohésion des territoires et de transition écologique.

Il répond aussi à l'ambition de regroupement des financements de l'Etat déjà existants (FNADT, DSIL, DETR...) et des fonds France Relance.

Le contrat qui sera signé en cette fin d'année par la collectivité et l'Etat doit décider, pour les 5 années qui viennent, des projets structurants de la collectivité ainsi que ceux des communes membres qui répondent à un intérêt supracommunal ou de syndicats intercommunaux.

Le CRTE vous sera présenté en début d'année 2022

En novembre, des ateliers de réflexion ont été proposés aux élus et partenaires de la Communauté de Communes selon plusieurs thématiques.

L'objectif de ces ateliers était de partager le diagnostic de l'existant et de formaliser les actions du projet de territoire.

L'AGENDA DU MIRABELLUM

1 mois, une exposition thématique

Décembre 2021 «La nécropole de Pont l'Evêque» - Janvier 2022 «Des Gaulois dans la combe» - Février 2022 «Le temps» - Mars 2022 «Les épices»

1 mois, 1 objet à découvrir

Décembre 2021 «Un casque» - Janvier 2022 «le bouclier» - Février 2022 «la cotte de maille» - mars 2022 «le pugio»

Jeu de piste

Le samedi 22 janvier 2022 de 9h à 10h30, gratuit, sur inscription

Et toujours, **les visites libres ou guidées,**



les ateliers pour les groupes, sur réservation : calligraphie, poterie, Escape Game, jeux de société, graphisme, création d'objets.

Sans oublier **Viens fêter ton anniversaire au Mirabellum !**

Pour réserver 03 80 36 76 17 / a.chevau@mfcc.fr

L'AGENDA DE L'ECOLE DES 3 ARTS

Dimanche 12 décembre Concert des Cordes

Guitares, violons et violoncelles
Auditorium de l'Ecole des 3 Arts à Mirebeau-sur-Bèze - 11h00

Samedi 18 et dimanche 19 décembre, spectacle de Noël

de l'Ecole des 3 Arts sur le thème du cabaret
Salle des fêtes des Fontaine-Française - 18h00

Pensez à réserver et à vous munir de votre Pass sanitaire !

03 80 36 21 11/m.bou@mfcc.fr

